Il y a eu plusieurs blessés.

Dans le cas où la situation ne s'améliorerait pas, l'état de siège serait déclaré demain. Le paiement des salaires a été fait comme d'habitude dans toutes les fabriques. Les grévistes attendaient à la sortie les ouvriers qui travaillent et les ont poursuivis à coups de pierres. De nombreux conflits ont lieu entre les grévistes et la police. Les fabricants des environs ont suspendu les travaux jusqu'à la fin de la grève.

L'insurrection au Vénézuela

New-York, — 12 juin. — Le *New-York Hérald*, publie la dépêche suivante de Vénézuela.

« Le chef insurgé Crespo a massé ses troupes dans le voisinage de Caracas. Les insurgés sont retranchés au sud et à l'ouest de la ville. Le président Paticio a envoyé deux mille hommes pour livrer bataille aux insurgés.

» La bataille a eu lieu dans la province de Venezuela, aux environs de Trujilla. Les insurgés ont été battus. D'autres troupes insurgées, retranchées à Cumarebo, ont été attaquées par les troupes du gouvernement qui se sont emparées des retranchements.

» L'insurrection s'étend dans toute la partie occidentale de la République.

» Les insurgés qui se trouvent à 7 lieues de Margeabo, se préparent à attaquer. »

Poursuites contre un député

Nous annoncions ces jours-ci qu'une demande de poursuites contre M. Castelin, député boulangiste de l'Aisne, avait été adressée à M. Floquet. Le plaignant est un M. Boudier, architecte, à qui M. Castelin et M. Denayrouse, ancien député opportuniste de l'Aveyron, décédé récemment, auraient escroqué la jolie somme de 270.000 fr. M. Boudier, poursuivant la solution d'une affaire qui lui tenait au cœur, fut mis en rapport par un agent d'affaires avec MM. Denayrouse et Castelin ; ceux-ci se firent forts de lui faire obtenir satisfaction, grâce à leurs influences personnelles, mais naturellement ils mirent à prix leurs bons offices.

M. Boudier se laissa convaincre; il paya, et à plusieurs reprises, des sommes importantes. Inutile de dire qu'il en fut pour ses frais: telle est du moins la version qui circule et que, bien entendu, nous n'enregistrons que sous les plus expresses réserves. M. Denayrousse est mort; quant à M. Castelain, il comparaîtra le 24 juin en police correctionnelle, si toutefois la Chambre accueille la demande de poursuites de M. Boudier.

Un ministre qui s'enrichit

Paris, 12 juin. — Les *Petites Affiches* annoncent l'acquisition par M. Mahou pour le compte de M. Rouvier, ministre des finances, d'une propriété située à Neuilly-sur-Seine, aux numéros 6, 8 et 10 de la rue de Windsor. Cette acquisition est faite au prix de 225.000 fr.

Le duel Bonnefon-Judet

Paris, 12 juin.— A la suite du duel de Bonnefon-Judet, M. le baron de Mohrenheim s'est rendu chez M. Ernest Judet, avenue du Bois de Boulogne. Notre confrère étant absent, M. l'ambassadeur de Russie a laissé sa carte. Une heure plus tard, les attachés et secrétaires de l'ambassade et tous les membres du personnel du consulat russe sont allés également déposer leur carte chez M. Ernest Judet.

L'entrevue de Kiel

Paris, 12 juin. — La *Gazette de Cologne* ayant prétendu que le tsar avait déclaré à Kiel qu'il ne soutiendrait pas la France, si celle-ci remettait à l'ordre du jour la question de l'Alsace-Lorraine, la *Gazette nationale* dit *apprendre de source sûre que cette déclaration n'a pas été faite*, mais qu'on a gardé de l'entrevue des empereurs la ferme impression que le tsar ne se laissera pas imposer la guerre par la France.

Ravachol et Simon au conseil des prud'hommes

Paris, 12 juin. — Il parait que Ravachol et Simon, dit « Biscuit », ont failli être élus au conseil des prud'hommes lors des dernières élections. Voici les résultats exacts de cette élection : les électeurs inscrits étaient au nombre de 5.825 ; votants 1.738. Sur ce nombre, il y eut 425 voix pour Ravachol et 302 pour Simon dit Biscuit ; ces voix ne furent pas comptées, puisque les candidats devaient réunir au moins 869 voix pour être élus. Toutefois, si les partisans des deux anarchistes avaient réuni leurs voix sur un seul nom au lieu de les partager, l'un des deux eût été élu et il aurait fallu une décision du conseil d'Etat pour casser cette élection.

Manœuvres allemandes en Lorraine

Strasbourg, 13 juin. — Il est aujourd'hui officiel que les 8e et 16e corps prusso-rhénan en lorrain opéreront sur le territoire annexé en Lorraine du 13 au 16 septembre inclus, dans un périmètre relativement exigu, entre Metz, Bouley et Thionville, sur les bords de la Moselle et sous la direction de l'empereur Guillaume, qui assistera à toutes les opérations.

Excitations chinoises

Paris, 12 juin. — On écrit de Shanghaï au Memorial diplomatique que les élèves de l'Ecole militaire de Sunh-Sing ont assailli dernièrement la mission anglaise. Armés de fusils, ils ont ouvert le feu contre l'édifice, qui a pu être fermé et barricadé à temps ; les élèves ont déclaré qu'ils recommenceraient leur attaque, si les missionnaires ne quittaient pas la ville dans le plus bref délai.

La collection de Mme la Comtesse d'Yvon

La première vente après décès de Madame d'Yvon, qui vient de se terminer, pourra compter parmi les événements artistiques de notre temps. Il n'est pas commun en effet de voir une seule vacation entre deux et cinq heures de l'après-midi, atteindre et dépasser le joli chiffre de 800.000 francs.

On pouvait prévoir, dès le début de la vacation, que les luttes seraient vives. Les cinq parties du monde avaient là leurs représentants les plus autorisés.

Le lot le plus important, le clou de la vente, comme on dit, est resté à la France, malgré l'acharnement des Anglais et des Américains. C'est Mme Clavel, généralement commissionnée par les plus grands collectionneurs, qui a été l'adjudicataire du beau salon, d'après Boucher, pour 222.000 fr. aux applaudissements de la salle entière.

Nous ne croyons pas être indiscret en apprenant à nos lecteurs que cet ameublement est allé enrichir les merveilleux salons du grand amateur et homme de bien, M. Chaunard.

Ensuite ont été très disputés le n° 634, tapisserie, d'après Watteau et Bérain: scène de la comédie italienne, jusqu'à 126.000 fr., et acquise par M. Darvis.

Nos 835 et 636. — Deux tapisseries de la même suite, adjugées 71.000 francs à MM. Lowengard.

Les nos 638 à 643. — Six tapisseries à sujets mythologiques, d'après Tavarol; Belle, Vien, Pierre, ont produit 61 400 fr.

Les portières de la Régence, d'après Bérain.

Nos 644-645, 646-647 ont été vendus 12,000 francs par paire.

Nos 648, 649. — Deux tapisseries Louis XV, jeux d'enfants : 8,000 fr.

N° 650. — Trois cantonnières de Beauvais : 15,100 fr.

N° 662. — Meuble de salon d'Aubusson Louis XVI, un canapé et huit fauteuils sujet Huet : 14,200 fr., acquis par Mme Wilkindson.

N° 663. — Salon Louis XV à fleurs, un canapé et dix fauteuils ; 37,000 francs.

N° 666. — Deux bergères et deux marquises : 10.700 fr.; puis douze chaises en tapisserie à fleurs Louis XVI : 5,000 fr.

N° 667. — Petit canapé en tapisserie Louis XVI : 3.350 fr.

N° 669. — Ecran en tapisserie de Beauvais ou des Gobelins : 11,000 fr. pour M. Chauchard.

N° 670. — Ecran en tapisserie, bergère endormie, Louis XVI : 6.100 francs,

N° 671. — Ecran à buisson de fleurs en tapisserie Louis XV : 5.250 fr.

N° 673. — Quatre panneaux de la Savonnerie: 19,000 fr. Six panneaux analogues : 18,000 fr.

N° 675. — Mobilier de salon au point de Saint-Cyr, époque Louis XIV : 80,000 fr., acquis par M. Gauthier.

Total de la journée ; 815.438 francs.

Total de la première vente : 1 million 380.149 fr.

Les diamants, dentelles, argenterie et autres objets d'art, de la même succession, dont le catalogue est sous presse, seront vendus hôtel Drouot, salle n° 1, du 14 au 19 juin.

LA MEILLEURE CONQUÊTE

Tandis qu'au Dahomey nous risquons or et sang,
Au Congo nous n'avons que profit, qu'avantages,
Car ce pays nous vaut le parfum pénétrant
D'un savon doux et fin, vrai trésor des visages.
62778d *Un groupe de parisiens à Victor Vaissier.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'Espierre et la polémique électorale à Gand.

— Un fait intéressant est à noter pour nous — à titre d'information et d'avertissement — dans la polémique électorale chez nos voisins. Les journaux libéraux de Gand attaquent les députés catholiques de leur circonscription à propos de l'Espierre. Nous ne nous arrêterons pas à ce procédé de discussion. Il est très certain qu'un ministère libéral aurait été obligé de tenir compte de l'évidente bonne volonté des villes de Roubaix-Tourcoing, comme l'a fait le ministère catholique; il aurait attendu les résultats de l'épuration du Grimonpont. Cette épuration est-elle suffisante? *Voilà pour nous le côté intéressant du* débat. Les chimistes et les journaux de la municipalité de Gand le contestent. Nous avons cité déjà une analyse peu rassurante faite par le directeur de l'Ecole industrielle, des eaux de l'Espierre prises au delà de l'usine du Grimonpont. Voici maintenant le tableau tracé par la *Flandre libérale* de l'état des rivières et des canaux de la ville de Gand :

« La saison estivale est à peine commencée et déjà depuis trois ou quatre semaines, nous constatons de nouveau la pollution des eaux des nombreux canaux et rivières qui sillonnent notre ville.

» Presque partout elles sont couvertes d'une pellicule visqueuse, constamment déchirée par des bulles de gaz délétères, provenant des résidus putrides déposés sur le fond.

» Personne n'ignore que c'est aux eaux de l'Espierre que nous devons cette situation intolérable, qui ne fait qu'empirer depuis une trentaine d'années et qui a déjà donné lieu à tant de plaintes et de réclamations.

» L'année dernière encore, au mois de juillet, ces plaintes se sont renouvelées au conseil communal de notre ville. *On a signalé l'inefficacité de l'usine d'épuration de* Grimonpont, ce qui n'a pas empêché un de nos députés de faire le mois suivant, à la Chambre, l'éloge de cette usine, affirmant qu'on pouvait en attendre les meilleurs résultats.

» Le même député, M. Astère Vercruysse, rapporteur du budget de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics pour 1892, allant même au-delà des éloges qu'il avait faits au mois d'août dernier, présentait, dans son rapport à la Chambre, cette usine de Grimonpont comme ayant résolu le problème de l'épuration des eaux de l'Espierre !! Nous lui en laissons toute la responsabilité.

» Il doit cependant s'apercevoir aujourd'hui, par les résultats des essais faits par la commission communale sur les eaux censément épurées de l'Espierre, combien il s'est laissé induire en erreur. Ces résultats, que nous avons publiés, sont déplorables et de nature à démontrer toute l'étendue du mal dont notre ville est victime depuis de si longues années. Combien de temps nous faudra-t-il encore subir ce fléau pestilentiel et attendre le retour de ces temps presqu'oubliés où nos eaux étaient claires et poissonneuses ?... »

Le journal gantois conclut en assurant que la commission nommée par le conseil communal de Gand a montré que *« rien n'avait été fait»*, que *« l'Usine de Grimonpont était absolument inefficace pour épurer l'Espierre et que tout restait à faire pour arriver a une solution de la question. »*

La commission gantoise et la *Flandre Libérale* dépassent évidemment la mesure: la politique les entraine au-delà des limites du vrai. Les villes de Roubaix-Tourcoing ont dépensé et dépensent encore des sommes considérables pour l'épuration de leurs eaux : l'usine du Grimonpont fonctionne depuis plusieurs années. Il est donc injuste de dire que « rien n'a était fait. » La différence entre ce qu'étaient les eaux de l'Espierre au-delà du Grimonpont en 1890 et ce qu'elles sont aujourd'hui doit être très appréciable. Nous n'en avons pas moins le devoir de suivre avec soin ce qui se dit en Belgique à propos d'une question si intéressante pour nous. A. R.

Le concert-promenade qui clôturait l'exposition de la Société artistique avait attiré un public d'élite. Parmi tant de familles roubaisiennes, désireuses d'entendre d'excellents artistes et de contempler une dernière fois les chefs-d'œuvre exposés, chacun se montrait avec une légitime fierté l'illustre enfant de notre grande ville industrielle, Gustave Nadaud, venu avec les siens applaudir au beau talent du directeur du « Choral Nadaud », M. Minssart.

Accompagné par M. Meyer, auteur de la délicieuse *Sérénade* inédite si appréciée dans le concert d'hier, M. Minssart nous a fait applaudir une fois de plus son impeccable diction et son admirable voix bien timbrée et magistralement posée.

M. Meyer nous a charmés en interprétant avec la correction et l'élégance de son style sa magnifique *Valse romantique*, pour piano dont les visiteurs de *l'exposition ont eu la primeur.*

Puis lui a succédé, Mlle Minssart, qui dans le *Concerto* de Ries, et la *Gavotte* de Ten Brinck nous a révélé un jeune talent tout à fait remarquable par la netteté du jeu et la pureté classique du doigté.

Mlle Minssart accompagnait son père dans la charmante mélodie de Mlle Chaminade, *Rêve d'un Soir*, et l'entrainante et dramatique chanson de notre illustre compatriote Gustave Nadaud, l'*Aiguilleur*.

Ici, nous nous inclinons avec une respectueuse admiration devant le poète inspiré, dont les œuvres, tantôt philosophiques et élevées, tantôt émues et touchantes, tantôt humoristiques et rieuses, ont conservé et perpétué les merveilleuses traditions de l'esprit français.

Et pour comble d'heureuse fortune, à côté de Nadaud, la Société artistique a pu saluer de ses vœux et de ses applaudissements, l'éminent chansonnier Desrousseaux qui modestement s'était mêlé à l'auditoire du Concert-Promenade.

Les deux admirables trouvères, le Roubaisien et le Lillois, se rencontrant à l'improviste, ne pouvaient manquer de fraterniser, en rivalisant de condescendance charmante vis-à-vis du public qui les salue de ses applaudissements frénétiques.

Et l'on vit Nadaud gravir l'estrade et donner de sa voix la plus vibrante, le *Marchand de Peaux*, profonde étude philosophique de notre monde moderne, la *Garonne*, gasconnade la plus vraie et la plus réussie qui existe, puis la touchante légende des *Trois Hussards*.

L'assistance électrisée par l'illustre chansonnier fait entendre les bravos les plus enthousiastes, et les applaudissements redoublent quand Desrousseaux ayant au bras Gustave Nadaud se dirige vers l'estrade, et nous dit avec sa voix juvénile et discrète, *l'habit d'min vieux grand-père*, ce poème populaire si touchant et si vrai, dont plusieurs générations ont goûté la sereine et délicieuse philosophie. Devinez, chers lecteurs, quel accompagnateur soulignait de ses accords la gracieuse mélodie de l'excellent chansonnier Lillois ? Tout simplement son frère en poésie, l'immortel Nadaud !

Aussi, l'assistance remercie de ses plus chaleureux, de ses plus respectueux suffrages les deux illustres chansonniers.

Desrousseaux termine cette admirable séance par sa pasquille si lestement et si élégamment tournée : *Le nouveau marié*; et il nous rappelle en son préambule que les Lillois ont devancé de plus de deux cents ans les auteurs et amateurs des *Monologues*, actuellement si goûtés, et, qui en somme ne sont que des *Pasquilles* fin de siècle. REMY.

Les régates du Blanc-Seau. — Favorisées par un temps superbe, les régates de dimanche ont, comme les années précédentes, parfaitement réussi.

Dès deux heures et demie, la rue de Mouveaux présente une grande animation ; on se dirige en foule vers le pont du Blanc-Seau ; voitures de maitres, fiacres, omnibus sillonnent la route.

On connait le cadre du champ de courses nautiques : un vaste parallélogramme bordé de deux larges rideaux d'arbres aux frais ombrages ; les deux ponts en forment les extrémités. Du côté de Mouveaux les tribunes ; sur le milieu de la rive le pavillon du jury gracieusement décoré, orné de drapeaux belges et français : de l'autre côté, la partie réservée au public payant.

Le club organisateur *Trois-Etoiles* est représenté par son vice-président, M. Louis Bertrand, qui a la présidence des régates.

Le jury est composé de MM. Ed. Duffrenne, de Cambrai, président de la Fédération du Nord, David Beer, Emulation nautique de Boulogne, Duhayon, Union nautique de Saint-André-lez-Lille, Ch. Boucher, Sport nautique de Valenciennes, Sarot, Sport nautique d'Amiens, A. Thimpont, Régates Gantoises, G. Vandenbroucke, Sport nautique de Gand, Dehon, Union nautique de Valenciennes, Delpine, du Club de Boulogne, Goyez, Union nautique de Calais.

Ce n'est pas avant trois heures et demie que sont tirés les deux coups de fusil, annonçant le départ pour la première course : à ce moment, l'affluence est considérable ; elle ne fera que s'accroître jusqu'à la fin ; beaucoup de toilettes claires et fraiches ; le soleil a des allures de boudeur : on ne s'en trouve que mieux; les quelques nuages qui, au ciel, se contentent de rester menaçants, ont pour effet de mettre le public à l'abri de rayons trop ardents.

On remarque une banderolle portant l'inscription : Honneur aux étrangers. Pendant la seconde partie surtout, les rives et les ponts sont noirs de monde.

Le spectacle de ces luttes nautiques, donné par des sociétés de réelle valeur, méritait d'ailleurs tout l'intérêt que le public paraissait y prendre : les vigoureux jeunes gens qui montaient les frêles embarcations, ont fait assaut de force et d'habileté : que de coups de jarrets et d'efforts de biceps ! La septième course surtout a eu le don d'exciter au plus haut point l'enthousiasme des partisans de deux équipes concurrentes se suivant de très près : c'est par de chaleureuses ovations qu'ont été salués les vainqueurs.

Nous donnons les résultats successifs des huit courses ;

1re COURSE : Embarcations bordant deux avirons en pointe, avec barreur (Juniors). Parcours 1200 mètres, 2 virages.— 1er prix, une médaille en vermeil et 75 francs ; 2e prix, une médaille en vermeil et 40 francs ; 3e prix, une médaille en bronze et 20 francs.

Cinq partants : 1er, *La Beurrière*, « Boulogne-Club », Boulogne, 5'30"; 2e, *Nanette*, Sport nautique Gand, 5'40; 3e, *Zigoto*, 5'51".

Le signal avait dû être recommencé, à cause d'un faux départ.

2me COURSE : Embarcations bordant deux avirons en couple (Juniors). Parcours 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Hasselbroucq, maire de Tourcoing ; 2e prix, une médaille en bronze et 20 francs; 3e prix, une médaille en bronze.

Six partants : *X*. du Sport nautique d'Amiens ne prend point part à la course qui comporte deux épreuves.

Les premières places sont fort disputées, ainsi qu'on peut en juger par les résultats du chronomètre :

1er, *Minute*, de Boulogne-Club, Boulogne, 5'24"; 2e, *Fleuron*, du Sport nautique, de Gand, 5'25"; 3e, *Bluette*, du Sport nautique, d'Amiens, 5'33"; 4e, *Téméraire*, du Sport nautique de Valenciennes, 5'57"; 5e, *Fricoteur*, de l'Union nautique de Valenciennes, 6'08".

3e COURSE : Embarcations bordant 2 avirons en pointe, avec barreur (Seniors), parcours 1,200 mètres 2 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et 100 francs, don de M. Julien Lagache, conseiller général; 2e prix, une médaille en argent et 50 francs ; 3e prix, une médaille en bronze et 20 francs.

A signaler encore ici une grande émulation entre les cinq partants ; très belle course.

1er, *Croque l'eau*, de Boulogne-Club, Boulogne, 5'24" 1/2; 2e, *La Tulle*, de l'Emulation Nautique de Boulogne, 5'29"; 3e, *Nanette*, du Sport Nautique de Gand, 5'40" 1/2; 4e, *Bichenette*, du Sport Nautique d'Amiens, 5'44" 1/2.

4e COURSE : Périssoires, parcours 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don d'un membre d'honneur ; 2e prix, une médaille en bronze et 20 francs ; 3e prix, une médaille en bronze.

Nous avons à mentionner ici la vélocité d'un habitué bien connu des Régates, « Rat d'eau » de Rowing Club de Gand, qui emporte le premier prix haut la main : les deux concurrents suivants ont rivalisé aussi de vitesse.

Il y avait six inscrits ; trois seulement partent.

1er prix, *Rat d'eau*, Rowing Club Gand, 6'26" 1/2; 2e *Resolue*, Union nautique St-André 7'18"; 3e *Porocatte*, Union nautique St-André, 7'40".

Le point de départ étant le même dans la course de cette nature, le public suit mieux les péripéties de la lutte et y prend beaucoup d'intérêt.

5e COURSE : Embarcations bordant 4 avirons en pointe, avec barreur (Juniors). Parcours 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et 150 fr.; 2e, id., en argent et 75 fr.; 3e, id., en argent et 40 fr.

Belle course : beaucoup de brio chez les coureurs ; 1er prix, *Nustral*, Emulation Nautique, Boulogne, 10'40"; 2e, *Pile ou face*, Club Nautique Trois-Etoiles, Roubaix, 10'47"; 3e, *Saïda*, Union Nautique, Calais, 10'52"; 4e, *La, Do, Ré*, Sport Nautique, Amiens, 10'53"; 5e, *Flemberge*, Sport Nautique, Gand, 10'56".

6e COURSE. — Embarcation bordant 2 avirons en couple (seniors). Parcours 1200 mètres, 2 virages.— 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don d'un membre d'honneur ; 2e, une médaille en bronze et 30 francs ; 3e, une médaille en bronze.

Sur neuf inscrits deux font défaut ; on remarque ici encore beaucoup d'entrain ; comme la précédente, cette course comportait deux épreuves.

1er Prix, *Fleuron*, Sport nautique, Gand, 5'29"; 2e, *Reseda*, Sport nautique, Valenciennes, 5'35"; 3e, *Bluette*, Sport nautique, d'Amiens, 5'35" 1/4; 4e, *Coquelicot*, id., 5'37" 1/2; 5e, *Fredaine*, id., 5'44"; 6e, *Mirage*, Régates Gantoises, Gand, 5'53".

7e COURSE : Embarcations bordant 4 avirons en pointe avec barreur (Seniors). Parcours 2400 mètres 4 virages. — 1er prix, Une médaille en vermeil et 200 francs; 2e, Une médaille en argent et 100 fr.; 3e, Une médaille en argent et 50 francs.

Six partants : au premier tour, l'une des embarcations va à la berge. Cette course est assurément la plus belle et la plus intéressante : comme nous le disions plus haut, la lutte a été très vive entre les lauréats des second et troisième prix : les deux équipes prennent de l'avance, chacune à leur tour : des deux rives partent des hurrahs et des cris d'encouragements : on stimule les efforts des vaillants canotiers.

1er prix, *Ruy-Blas*, Emulation nautique, Boulogne, 10'16" ; 2e, *Cauchemar*, Boulogne-Club, Boulogne, 10'24" ; 3e, *Double-Deux*, Emulation nautique, Boulogne, 10'51" ; 4e, *La, Do, Ré*, Sport nautique, Amiens, 11'10" ; 5e, *Saïda*, Union nautique, Calais, 11'17".

8e COURSE : *Périssoires à obstacles*. Parcours 600 mètres, 1 virage. — 1er prix, une médaille en argent et 15 francs ; 2e prix, une médaille en bronze et 10 francs; 3e prix, une médaille en bronze.

Cette course est pour une grande partie le clou de la journée : c'est du moins celle qui a le plus grand succès d'hilarité; rien de plus amusant que de voir les canotiers s'évertuer à franchir avec leurs périssoirs, madrier, corde, cerceaux, après force baignades préalables : des gamins, spectateurs, presque les pieds dans l'eau, s'en donnaient à cœur joie et riaient à gorge déployée des efforts vainement tentés par les malheureux coureurs pour rattraper leurs périssoirs qui se dérobaient au moment où ils comptaient y remonter.

Rat d'eau fait encore ici preuve d'une grande habileté et se tire à merveille de tous les obstacles accumulés.

1er prix, *Rat d'eau*, du Rowing Club; 2e, *Résolue*, Union nautique, St-André-lez-Lille; 3e, *Loulou*, Union nautique, St-André-lez-Lille.

Ce dernier exercice clôt la série : la fête est terminée. La foule s'écoule lentement et les piétons regagnent leurs pénates au milieu de nuages de poussière soulevés par le passage des nombreux véhicules qui descendent vers Roubaix ou remontent du côté de Mouveaux : un retour en miniature du Grand Prix (!)...

A l'issue des courses et avant la distribution des récompenses, M. Bertrand avait, à la tribune du jury, remercié M. le Président de la Fédération du Nord d'avoir bien voulu venir présider ; il adresse aussi l'expression de sa gratitude aux délégués membres du jury de ce que leurs sociétés respectives ont répondu en grand nombre à l'appel du club « Trois Etoiles » : il voit là une manifestation de bonne camaraderie si nécessaire dans les sociétés nautiques et qu'il est très heureux de constater. On offre les vins d'honneur et M. le Président porte la santé des sociétés qui ont pris part aux Régates de cette année.

Il y a lieu, en terminant, de féliciter la fanfare du Blanc-Seau et l'Union des Trompettes qui ont prêté leur concours à la fête, et qui ont alternativement joué des morceaux très gais et très entrainants.

Réunions de commissions municipales. — Les première et deuxième commissions se réuniront mardi, 14 juin, à huit heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Prix aux enfants des écoles maternelles; 2. Unification des méthodes scolaires; 3. Théâtres, demandes diverses; 5. Conservatoire national de Paris, demande de bourse par le jeune De Beir.

Deux Roubaisiens à la course de Paris-Belfort. — Parmi les nombreux marcheurs qui ont pris part à la course à pied de Paris à Belfort, se trouvent deux de nos concitoyens : M. Léon Déplanque, âgé de 19 ans, demeurant rue Pellart, employé chez MM. Bossut père et fils, Grande-Rue, et M. Rousseau, dentiste, rue du Collège.

M. Déplanque est arrivé à Belfort, dans la soirée de vendredi ; il était le 57e.

M. Rousseau est arrivé bientôt après ; il occupe le 71e rang.

Les premières communions. — C'est dimanche, comme nous l'avons annoncé, qu'a eu lieu à Saint-Jean-Baptiste la cérémonie toujours si touchante de la première communion. Tout travail étant interrompu ce jour-là la fête n'en a été que plus complète.

Quatre-vingt-dix enfants y ont pris part. Ils se sont rendus à l'église, le matin à sept heures, au son des cloches, tout en chant des cantiques.

Un recueillement parfait n'a cessé de régner pendant la durée des offices qui ont composé cette belle journée.

Avant la communion, à un signal donné, tous les enfants se sont tournés du côté de leurs parents et leur ont demandé pardon de la peine qu'ils leur avaient faite dans le passé et leur ont promis d'avoir pour eux le plus grand respect.

L'adoration solennelle du T. S. Sacrement a eu lieu dimanche, dans la Chapelle de la Visitation Sainte-Marie. Les offices de cette solennité ont attiré une assistance particulièrement nombreuse. L'affluence à l'exercice de clôture était telle qu'un grand nombre de personnes n'ayant pu trouver place dans l'intérieur de la chapelle ont dû stationner sur le perron et sur les marches de l'escalier.

M. le chanoine Mortreux, doyen de Quesnoy-sur-Deûle, a prononcé un substantiel discours dans lequel il a comparé l'existence de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie à son existence pendant les trente-trois années de sa vie mortelle sur la terre.

Il a d'abord montré cette dernière dans les trois caractères principaux : l'obscurité, l'immolation et le dévouement, caractères qui se manifestent dans toutes les circonstances de la vie de Notre-Seigneur, depuis son berceau jusqu'au Calvaire.

Il a prouvé ensuite que ces trois caractères se retrouvent dans un degré bien plus éminent dans l'existence de Jésus-Christ sous les espèces eucharistiques.

Une chaleureuse péroraison résumant les devoirs des chrétiens à l'égard du T.S. Sacrement a terminé ce discours que l'auditoire a écouté avec la plus religieuse attention.

Le chant du *Te Deum* et un salut solennel ont clôturé cet office.

Les « ducasses » de quartiers. — Grande animation, et nombreux promeneurs, dimanche après-midi, et dimanche soir, dans les quartiers de l'*Alouette* et de l'*Union*, dont se célébrait la « ducasse » annuelle.

Une agression nocturne par deux souteneurs rue Blanchemaille. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, M. D..., passant rue Blanchemaille à proximité de la rue du Fontenoy, fut assailli par deux souteneurs, Dutilleul et Dufour, qui étaient accompagnés de leurs amies, Laure Triquet et Clémence Delberghe. Après l'avoir terrassé, les deux souteneurs lui tinrent les pieds et les mains pendant que les deux jeunes filles en fouillaient les poches; M. D... cria à l'assassin. Deux agents de patrouille qui passaient dans une rue voisine accoururent et mirent les individus en fuite.

Dimanche matin, les agents de sûreté, avertis du fait, se rendirent au domicile des deux individus et les arrêtèrent. Ils ont été écroués au dépôt central et seront dirigés sur Lille.

M. D. . qui avait une quarantaine francs en poche, a constaté la disparition d'une pièce de cinq francs.

Une agression place de l'Abattoir. — Dimanche matin, vers trois heures et demie, les époux Vandaele, qui avaient assisté à un souper de famille, s'en retournaient légèrement « émus » à leur domicile, rue de la Redoute, à l'estaminet de la « Descente des Ourdisseurs ». En passant place de l'Abattoir, ils eurent une altercation avec six individus qui les terrassèrent et leur donnèrent des coups.

Dans la bagarre, Mme Vandaele a reçu des coups assez graves au visage. Une enquête est ouverte.

Un mauvais fils. — Samedi, vers minuit, un jeune homme de seize ans, exerçant la profession de charbonnier, rentrait chez ses parents, rue de Naples, dans un état complet d'ivresse. Comme il faisait du vacarme et brisait tout ce qu'il trouvait à sa portée, son père et sa mère se levèrent pour mettre fin à la scène. A leur vue, le jeune homme devint encore plus furieux et il les frappa violemment. M. Delescluse père alla avertir les agents du poste voisin qui se rendirent à l'endroit indiqué. A leur arrivée, ce mauvais fils, qui avait été mis à la porte par sa mère, faisait un tapage infernal sur la voie publique. Les agents le calmèrent en l'écrouant au dépôt.

Un enfant écrasé rue de Mouveaux. — Un enfant de douze ans, Etienne Bossut, demeurant rue de Naples, se trouvait, samedi matin, vers onze heures et demie, dans la rue de Mouveaux. En traversant la chaussée, il ne vit pas s'avancer un landau conduit par deux chevaux appartenant à Mme Scrépel, rue Saint-Georges, et alla se jeter dans les jambes de l'un des chevaux. Le conducteur n'eut pas le temps de se garer et l'une des roues de la voiture passa sur le pied gauche de l'enfant. Transporté chez M. Taillet, pharmacien, il y a reçu des soins : on a constaté plusieurs contusions au pied, heureusement sans gravité. Le blessé a été transporté à son domicile.

Une rafle d'expulsées. — Dans la matinée de dimanche, l'agent Duprez a arrêté, à leur domicile, Rosalie et Célina Leclercq, soigneuses, et Marie Janssens, fraudeuse, résidant en France, bien que frappées d'expulsion. Toutes ces femmes sont célibataires et âgées d'une vingtaine d'années. La première demeurait au numéro 210 de la rue de l'Alma; les deux autres à l'estaminet Ramon, rue Darbo.

Une arrestation pour vol. — La police a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 15 ans, Casimir Alard, domestique, rue de l'Epeule, inculpé de vol de numéraire.

Pris au nid. — *Un expulsé, Camille Vandermech*, ouvrier cordonnier, âgé de 21 ans, qui avait repassé la frontière française et habitait au numéro 23 de la rue Jean-Bart, s'est fait surprendre à son domicile, vendredi soir, par l'agent Farque. Il a été mis à la disposition de M. Chauveau, commissaire du 4e arrondissement.

Hem. — *Un carrousel* au bénéfice des pauvres a eu lieu dimanche à Hem ; 160 cavaliers avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée ; la commission, présidée par M. Leuridan, maire, entouré de ses adjoints, n'avait rien négligé pour la réussite de cette fête ; aussi le succès a-t-il été complet. Les prix, après avoir été chaudement disputés, ont été repartis comme suit :

1er prix, Lepers Henri, de Bondues; 2e, Liagre Emile, de Dottignies; 3e, Verriest Jules, de Lys-lez-Lannoy; 4e, Pollet Jean-Baptiste, de Mons-en-Pévèle; 5e, Butin Pierre, de Wasquehal; 6e, Liagre Alfred, de Dottignies; 7e, Renard Louis, de Toufflers; 8e, Holbecq Alphonse, de Mouscron.

Première surprise, MM. Debuchy, de Noyelles; 2e, Dutilleul, de Gruson; 3e, Jules Delplanque, de Saint-Léger; 4e, Louis Delcourt, de Bondues; 5e, Bossut, de Lys-lez-Lannoy; 6e, Henri Six, de Tourcoing; 7e, François Hanne, de Mérignies,

Pendant le carrousel, une quête, au bénéfice des pauvres, a été faite par Mlle Droulez, accompagnée de M. Clovis Bouche.

Forest. — *Un vol.*— Des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré, la nuit dernière, dans une dépendance de l'habitation de M. Robin Gallet, journalier, et y ont enlevé plusieurs outils de menuiserie, ainsi qu'une grande quantité de charbon. Plainte a été portée.

Les Prévoyants de l'Avenir (société civile de retraites). — La recette de la 127e section a été de 471 fr. 50 pour un effectif de 815 membres dont 5 nouveaux.

Situation générale de la société au 31 mai 1892 : 827 sections, 154.926 membres ; capital : 7 millions 731.077 fr. 77.

— Les adhésions sont reçues le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi, dans les différents bureaux établis en ville. Cotisation, 1 fr. par mois. Age requis 15 ans accomplis au 1er janvier 1892.

Communications diverses

Epargne roubaisienne. — Aujourd'hui, lundi à huit heures du soir, réunion trimestrielle, au local, *Café Gayant*, rue des Arts.

Courses vélocipédiques de Saint-Omer. — A l'occasion des courses vélocipédiques qui doivent avoir lieu le 19 juin à Saint-Omer, le *Sport vélocipédique roubaisien* informe ses membres honoraires qu'il tient à leur disposition des billets de chemin de fer à prix réduits (50 o/o de réduction) valables trois jours.

Les membres honoraires désireux de participer à cette sortie pourront se procurer des billets au café de l'Hôtel Ferraille, samedi 18 juin, dans la journée.

Ecole de natation. — Température de l'eau : 11 juin, 8 heures du matin, 21 degrés ; 5 heures du soir, 22 degrés.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi, et de 2 heures à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021-56342

Eau de Vienne n'ayant aucune odeur, et bien supérieure à la Benzine pour l'enlèvement des taches. — En vente au prix de 2 fr. 75 au *Journal de Roubaix*.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing

Le rapport de M. Devillars, président

Dans le compte-rendu que nous avons publié de l'assemblée générale de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, nous avons parlé d'un intéressant rapport présenté par M. P. Devillars, président. Voici le texte de ce rapport :

« Messieurs,

» Le 4 juillet 1899 nous clôturions ensemble notre première société de six ans, en même temps que nous *inaugurions sa reconstitution pour une nouvelle période de même durée* : vous accordiez de nouveau votre confiance aux premiers commissaires qui, à leur tour, réélisaient leur ancien président.

» Le consentement au maintien de l'ancien état de choses, donné par vous, Messieurs, à la commission et par la commission à son président, était un précieux témoignage de votre satisfaction et un encouragement pour votre commission à persévérer dans la voie où elle est entrée. Ainsi nous l'avons compris et nous espérons retrouver encore votre approbation.

» Toutefois, le Président, en remerciant ses collègues de la confiance persistante qu'ils lui témoignaient et tout en se rendant à leurs désirs, ne leur dissimulait pas ses appréhensions. Il ne voulait pas qu'en ses mains, la marche de la société, jusqu'alors ascendante, prît une allure contraire et il attirait l'attention de la commission sur les finances dont elle allait disposer dans l'avenir. Ce n'était pas qu'il doutât d'aucun dévoûment, ni de l'empressement de tous à soutenir l'œuvre, mais les ressources, déjà amoindries par certaines réductions, étaient menacées de diminuer encore. Il y avait là un aléa, vous allez le reconnaitre, et nous sentions qu'un effort devrait être fait.

» Ne veniez-vous pas, sur notre demande même, en fondant, par un vote unanime, la Caisse des artistes de Roubaix-Tourcoing, d'aliéner la plus grande partie des fonds qu'avait laissés disponibles l'administration précédente? *N'aviez-vous pas abaissé la cotisation annuelle de* 48 à 25 francs? concédé le transport gratuit aux artistes? Enfin vous ne saviez pas encore si l'Etat, près duquel nous étions en instance, nous accorderait le dégrèvement de 20 0/0 d'impôt qui nous avait été indûment appliqué, selon nous.

» Vous le voyez, Messieurs, tout cela était fait pour nous préoccuper. Il fallait un effort; il a été fait et nous sommes heureux de vous dire qu'il a été récompensé. Vous le savez déjà du reste par les trois expositions qu'a pu vous offrir votre commission pendant ces deux premières années de votre nouvelle existence. L'effort a été récompensé aussi, Messieurs, parce que, outre que nous avons satisfait vis-à-vis de nos sociétaires à ce qu'exigent nos statuts, nous avons la grande satisfaction de mettre sous vos yeux un bilan qui témoigne de la situation prospère des finances de la société.

» Mais, Messieurs, la récompense n'est pas venue toute seule, et s'il a fallu l'aller chercher au milieu de bien des entraves, *nous avons aujourd'hui la preuve* que la société, loin d'être en péril, a retrouvé tous ses appuis, plus dévoués, plus nombreux que jamais. Elle a, pour la soutenir :

» *Les sociétaires* qui, dès 1890, lui revenaient en grand nombre;

» Elle a *les artistes*, au profit desquels nous avons obtenu l'autorisation préfectorale de porter à 18, au lieu de 14, le nombre de vos commissaires ; elle a *l'Etat* qui n'a pas cessé de nous encourager et enfin les *amateurs d'art* et *le public* qui nous ont conservé leurs faveurs. Sans doute, pour retrouver toutes ces bonnes dispositions, il a bien fallu faire encore quelques concessions ; mais les concessions assurent le succès, quand elle répondent à *une nécessité et quand on sait les faire à temps.*

» Ainsi outre l'abaissement des prix des cotisations, qui donnait satisfaction à nos sociétaires, les artistes qui déjà ne payaient plus le transport de leurs œuvres, ont obtenu de ne plus payer de cotisation d'aucune sorte.

» Nous n'étions pas très rassuré, nous ne dissimulions pas nos craintes, mais on nous répondait : « Vous allez » avoir bien plus de sociétaires à 25 fr. qu'à 48; beaucoup » de maitres que cela contrarie de payer pour exposer » chez vous et qui n'y exposent pas, vont vous venir, » nous disait-on à Paris; vos expositions, plus belles, plus » intéressantes, vous amèneront un nombre étonnant » de visiteurs, vous ne saurez plus que faire de vos bénéfices. »

» Bref, on pensait que, loin de faire moins bien, nous aurions fait dans l'avenir beaucoup mieux que par le passé!...

» Quoi qu'il en fût, nous avons pris bravement notre parti et nous nous sommes remis à *l'œuvre*.

» Messieurs, celui qui a dit que les choses vont rarement aussi mal qu'on le craignait ou aussi bien qu'on l'espérait, a parlé pour nous.

» Nous comptions alors 180 sociétaires à 25 francs, mais par un prompt renfort, nous fûmes 264 en arrivant au port, c'est-à-dire au moment où nous ouvrions à Roubaix notre Exposition des Beaux-Arts, le 19 octobre 1890. C'était la première de notre nouvelle société et la septième depuis 1884, c'est-à-dire depuis la fondation de l'œuvre.

» Confiante dans l'avenir, votre commission avait, comme l'année précédente, voté 200 francs destinés à l'acquisition de deux *médailles d'or qui devaient être offertes à* l'élève le plus méritant de l'Ecole nationale de Roubaix et à celui des Ecoles académiques de Tourcoing (section des beaux-arts).

» Un don de 50 francs avait en outre été offert à la veuve d'un de nos membres honoraires, décédé dans un *état voisin de l'indigence*.

» Comme précédemment, M. G. Larroumet, alors encore directeur des Beaux-Arts, en nous adressant de Paris des félicitations pour les résultats obtenus pendant nos six premières années, nous confiait, au nom de l'Etat, six superbes toiles et y joignait 12 gravures pour notre tombola: ce qui s'est renouvelé du reste pour notre exposition de Tourcoing en 1891.

» Depuis, Messieurs, M. Larroumet a quitté la direction effective des Beaux-Arts, mais, comme il nous a fait l'honneur de nous l'écrire, quand, en votre nom, nous lui avons témoigné tous nos regrets de cet éloignement, *il ne nous a pas quittés*. Il reste directeur honoraire des Beaux-Arts et aujourd'hui comme jadis, nous retrouvons en notre faveur sa haute et bienveillante intervention. Déjà elle s'est fait sentir, à la façon sympathique avec laquelle nous avons été accueilli près de M. Roujon, son successeur.

» Je crois, Messieurs, remplir simplement un devoir et *répondre à vos intentions, en adressant d'ici* à M. Larroumet, l'expression de notre gratitude pour ce qu'il a fait pour notre société dans le passé et à l'administration des Beaux-Arts pour ce qu'on nous y a dit être prêt à faire encore dans l'avenir.

» Ne devons-nous pas aussi les plus chaleureux remerciments à notre digne bienfaitrice, Madame, la baronne de Rotschild qui, du lit de douleurs que nous voudrions tant lui voir quitter, se souvenait de nous en 1890 en nous adressant un charmant tableau d'Edmond Yon, pour notre tombola, comme elle s'en est encore souvenue en 1891, en nous offrant, pour la même destination, une superbe étude de Katow, « *à laquelle*, nous a-t-elle dit en nous la remettant, *j'attache beaucoup de prix* ».

» *En même temps* elle nous confiait, pour figurer à notre Exposition de Tourcoing, les deux remarquables et gracieuses aquarelles que nous avons tous admirées.

« Signaler de semblables témoignages d'intérêt, Messieurs, suffit à s'en dire tout le prix et tout commentaire ne pourrait qu'en diminuer la valeur.

» Pour revenir à notre Exposition de 1890, nous dirons que 195 exposants nous confièrent 383 œuvres, sur lesquelles 31 furent achetées par les amateurs, et 15 pour la tombola ; ensemble 49 œuvres pour une somme nette de 15,335 fr.

» Une somme de 50 francs fut remise aux pauvres de Roubaix.

» A cette époque, Messieurs, nous comptions encore 168 artistes sociétaires qui nous apportaient 1,680 francs de cotisations annuelles.

» Cette ressource, qui n'est pas une quantité négligeable, devait nous manquer pour notre Exposition d'au-

---

FEUILLETON DU 14 JUIN 1892. N° 9

MER SAUVAGE

Par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

V

CŒUR DE FEMME

Mais, comme aucune lettre, en dehors des froides et sèches missives d'affaires, n'avait informé Jeanne de ces changements ; comme entêtée maintenant dans son orgueil, elle ne voulait tenter aucune démarche en faveur d'un rapprochement ; comme la vie fiévreuse de plaisirs au sein de laquelle elle avait voulu noyer son chagrin et ses remords brûlait le temps, celui-ci s'écoula rapide— si rapide que quatre années s'interposèrent entre les généreuses spontanéités de deux cœurs aimants, et consommèrent une rupture d'autant plus odieuse qu'elle avait eu pour point de départ un malentendu vulgaire.

. . . .

En rentrant dans son boudoir, tendu de satinette rose, Jeanne s'était dépouillée à la hâte de ses vêtements de ville et avait revêtu un peignoir garni de dentelles, dont la teinte rosée faisait admirablement ressortir ses cheveux noirs et la blancheur d'albâtre de son visage et de ses bras.

Du bout des doigts elle toucha un timbre d'argent. La sonnerie vibra, et à cet appel une femme de chambre à la mine éveillée et malicieuse apparut.

— Le courrier est-il passé, Pauline ? demanda Mme Desnoëls.

— Oui, madame, répliqua la soubrette. Madame trouvera ses lettres dans son vide-poches.

D'un geste, la jeune femme congédia la servante.

Puis elle s'approcha d'un joli meuble de laque remplissant ces fonctions équivoques de chiffonnier et de secrétaire que l'on retrouve dans toutes les demeures de femmes élégantes et coquettes. Au-dessus s'étalait une large coupe d'onyx, une des plus belles pièces de ce genre que l'on pût souhaiter. Dans l'intérieur de la coupe se trouvait un paquet de lettres et trois ou quatre journeaux. Un observateur y eût remarqué, non sans un sourire de contentement, la présence des *Tablettes des Deux Charentes*, du *Yacht*, journeaux maritimes, et même du *Journal officiel*, présence qui eût certainement étonné un esprit superficiel.

Jeanne n'y toucha point d'abord.

Elle voulait dépouiller sa correspondance.

Il faut croire que la majeure partie des épitres entassées dans la coupe d'onyx n'offraieat qu'un intérêt fort médiocre, car la jeune femme en déchira l'enveloppe avec une sorte d'impatience manifeste, après quoi elle les jeta dans un délicat panier d'osier placé au pied de la chiffonnière.

Tout à coup, une exclamation joyeuse jaillit de ses lèvres, déjà allongées par une moue de lassitude.

— Ah ! pourtant ! Elle ne m'a pas oubliée, la chère petite !

Et, comme elle était seule, qu'aucun regard ne l'observait, elle s'abandonna à l'allégresse que lui apportait la petite missive, dont la suscription, écrite belle anglaise nette et ferme, lui indiquant la main qui l'avait tracée. Sa poitrine se soulevait sous l'empire d'une véritable émotion et, avant d'en rompre le cachet, elle appuya à plusieurs reprises ses lèvres sur le papier glacé de l'enveloppe.

— Chère petite, chère enfant ! Oh ! non, elle ne m'oublie pas ! *C'est moi qui l'ai méconnue.*

Une larme trembla au bout des cils noirs de la jeune femme, obscurcissant sa vue. Ce fut d'une main tremblante qu'elle entr'ouvrit la précieuse lettre. Dès les premières lignes parcourues, la larme se détacha de la paupière et tomba, lourde et chaude, sur l'encre qu'elle *se mit à délayer en* tache, bientôt suivie d'autres larmes, aussi lourdes et aussi chaudes.

Mme Desnoëls dut interrompre sa lecture pour donner libre cours à ces pleurs.

Enfin, quand de son mouchoir de batiste brodé elle eut essuyé ses yeux rougis, elle put achever de parcourir la missive, cause de ce trouble inexplicable.

La lettre commençait par ces mots :

« Ma petite tante bien-aimée. »

Elle se terminait par ceux-ci :

« Ta nièce qui pleure en t'attendant : Armelle Guéneuc. »

Jeanne lut et relut la lettre, la baisant avec une tendresse religieuse, entrecoupant ses diverses lecturss d'exclamations émues et affectueuses.

— Oh ! oui, oui, tu as raison, ma petite Armelle, je le ferai, tu peux en être sûre. Il y a trop longtemvs que je veux le faire et que j'attends. Tu sais, c'est mon orgueil, mon maudit orgueil qui en est cause. Mais ne crains rien. Je n'hésite plus maintenant. Je vais même le faire... tout de suite.

Elle se leva, en proie à une sorte de surexcitation.

Elle marcha vivement vers le secrétaire, l'ouvrit, plaça sur la table rabattue tout ce qu'il fallait pour écrire, et tout particulièrement du papier timbré à son chiffre. Puis, roulant une chaise Louis XV à siège et à dossier de soie à ramages, elle se mit en devoir de répondre sur-le-champ à la lettre qu'elle venait de recevoir.

Mais, en ce moment, une réflexion traversa son esprit. Elle laissa retomber le porte-plume de nacre qu'avaient déjà saisi ses doigts de patricienne, et, repoussant la chaise, elle frappa, derechef, sur le timbre d'argent, mais, cette fois, avec une sorte d'impatience nerveuse.

Et de nouveau, la soubrette accorte et futée accourut.

Assurément, elle ne s'attendait pas à la réception qu'on allait lui faire, Mlle Pauline Quirrel.

Mme Desnoëls s'était étendue à moitié sur une chaise longue occupant le milieu de la chambre.

— Pauline, dit-elle, j'ai des observations à vous faire.

— Madame?..... interrogea la jeune fille un peu interdite du ton dont la phrase avait été prononcée.

— Ma fille, reprit Jeanne, tout ne me paraît pas clair dans votre conduite.

Et, comme la servante ouvrait des yeux surpris, ne voyant pas où sa maîtresse voulait en venir, Mme Noëls ramena à elle, d'un simple mouvement, la lettre d'Armelle Guéneuc, posée tout ouverte sur le secrétaire.

— Tenez, fit-elle, écoutez et comprenez bien ce que je veux dire :

Et elle lut à haute voix un passage fort court de la missive :

« Ma petite tante bien-aimée — disait Armelle — je ne puis comprendre ce qui se passe. Cette lettre est la troisième que je vous adresse, sans beaucoup d'espoir d'obtenir une réponse. Aussi disposée que je sois à m'expliquer votre silence par la faute du facteur, je ne puis pourtant arriver à croire qu'il a pu perdre deux lettres sur trois. Ce serait trop fort en vérité. »

Mme Desnoëls s'interrompit. Elle avait le sourcil froncé. Elle froissa la lettre d'un mouvement trop vif et la rejeta dans le secrétaire, tandis que sa voix irritée donnait cours à sa colère.

— Et moi non plus, Pauline, je ne puis croire à la faute éternelle du facteur. Je cherche une autre explication, car il m'en faut une. Et j'ai le regret de vous dire que celle que je trouve ne vous est point avantageuse.

Le visage de la madrée femme de chambre passait de l'extrême pâleur au rouge cramoisi.

— Et alors, proféra-t-elle d'un accent étranglé, madame croit ?...

Jeanne, que ce cynisme hésitant indisposait vivement, donna carrière à sa mauvaise humeur. Elle prit l'enveloppe de la lettre d'Armelle et la tendit à la soubrette, ajoutant avec un cruel persiflage.

— Regardez bien cette écriture, Pauline, et tâchez de vous la graver dans l'esprit. Pour plus de précautions, gardez cette enveloppe, et si vous éprouvez le... besoin de... perdre quelques lettres dans mon courrier, que *ce ne soit jamais*, vous entendez bien, jamais, de celles-là.

Et, pour mieux entoncer ses paroles dans l'esprit de Pauline :

— Car, conclut-elle, s'il s'en perdait encore une, au lieu de m'en prendre au facteur, que je ne puis en punir, c'est sur vous que je ferais retomber le poids de cette négligence. Je serais obligée, à mon grand regret de vous donner congé, ma fille. Allez !

Elle tourna le dos à la servante et vint s'asseoir, très paisiblement, devant le pupitre attaché au secrétaire, et commença sur-le-champ sa réponse Armelle.

VI

L'ARCHIPEL BLEU

Le train de Paris qui arrive à Vannes à neuf heures quarante-cinq, venait de s'arrêter devant l'étroite marquise qui borde la gare. Une foule assez nombreuse en descendait, et s'écoulait par la porte de la salle des bagages, ouverte à deux battants. Au dehors, dans la cour, une autre foule attendait les voyageurs.

Sans comptsr les voitures des grands hôtels de la ville : *Commerce, Univers, France, Morbihan*, des véhicules de tout genre se pressaient dans cette cour.

C'étaient des omnibus délabrés destinés à emporter excursionnistes ou baigneurs aux stations lointaines de Port-Navalo et de Saint-Gildas, des breaks et des chars à bancs habitués à franchir en quatre-vingt-dix minutes les dix-huit kilomètres qui séparent Vannes d'Auray, ces derniers tout aussitôt retenus par les premiers arrivants, avant-garde ou, plus exactement, précurseurs du gigantesque pèlerinage du 26 juillet, qui amène, tous les ans, quatre-vingts ou cent mille fidèles à Sainte-Anne ; des charrettes à bœufs et à vaches, creuses et rondes comme des bateaux, et qui *font rêver des temps reculés de l'histoire*; des voitures basses à roues de bois, pleines et massives, à peine cerclées de fer, vouées, celles-là, au transport des colis, et qui, le plus souvent, se dirigent vers les embarcations en charge à la naissance du Conleau.

Dans la foule, où se montraient, çà et là, quelques costumes bas-bretons, il n'y avait guère d'uniformité que dans les coiffes à ailes blanches des femmes, non de ces ailes relevées qui ornent si gracieusement les belles filles de Concarneau, de Fouesnant et de Pont-Aven; mais de ces bandes plates, collant aux oreilles, pareilles aux bonnets de toile des religieuses. Les chapeaux de paille, bordés et galonnés de velours, étaient encore en nombre respectable; mais on aurait aisément compté les vestes à ramages. Quant aux braies, chacun sait qu'on ne les trouve plus guère que dans le fond de la Basse-Bretagne.

(A suivre) PIERRE MAEL.